

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL JEUNES 2026/2027

DATE LIMITE D'INSCRIPTION jeudi 1^{er} octobre 2026

FINALES SAMEDI 3 AVRIL au comité départemental

GÉNÉRALITES

Le championnat individuel jeunes 2026/2027 est ouvert aux joueurs nés entre 2007 et 2016.

Un championnat individuel 4^{ème} série et un championnat 3^{ème} et 2^{nde} série auront lieu **séparément** dans les catégories **13/14 ans, 15/16 ans et 17/18 ans garçons**. Il y aura donc un tableau final 3^{ème} et 2^{nde} série uniquement dans ces catégories et des phases secteurs puis un tableau final en 4^{ème} série uniquement.

Le championnat individuel **11/12 ans** regroupera dans le même tableau les 4^{èmes} et 3^{èmes} séries.

1 tableau unique pour les individuels filles dans toutes les catégories.

Pour accéder à la phase RÉGIONALE, il est obligatoire de participer à la phase DÉPARTEMENTALE.

La phase départementale se déroule dans les clubs :

- La phase 4^{ème} série qui se déroule dans des clubs (jusqu'à la finale) dans les clubs en fonction des disponibilités des structures.
- La phase 3^{ème} série qui se déroule (jusqu'à la finale) dans les clubs en fonction des disponibilités des structures.

TOUTES les finales 4^{ème}, 3^{ème} série et 2^{ème} série auront lieu **SAMEDI 3 AVRIL** au comité.

Pour toutes les phases **la date limite des engagements est fixée au 1er octobre** ; les engagements sont faits par les clubs à l'aide du **bordereau « Excel »** fourni par le Comité accompagné du chèque global (8€ par joueurs) libellée au nom du comité sauf pour les clubs ayant pris l'option « prélèvement » (les inscriptions ne seront pas validées si le règlement n'est pas transmis au plus tard le 01/10/26).

La phase secteur est placée sous la conduite du juge arbitre qui donnera les directives quant à l'organisation des matches.

Pour les phases secteurs et finale, le juge arbitre sera communiqué ultérieurement.

En l'absence de ces juges arbitres lors des rencontres en club, un responsable désigné par le club est chargé de l'organisation des rencontres, de veiller au respect du règlement et en particulier de l'application du code de conduite (Article 4 des Règlements Sportifs de la FFT).

TOUS LES MATCHS se dérouleront avec le **classement de septembre** ; les matches se déroulent en format 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1.

RÈGLEMENTS SPORTIFS GARÇONS

Les 4 catégories d'âge sont :

17/18 ans (nés en 2009 et 2010) 15/16 ans (nés en 2011 et 2012) 13/14 ans (nés en 2013 et 2014)	Un champion 4^{ème} série <u>et</u> un champion 3^{ème} série 2^{ème} série = 2 tableaux distincts	TOUS LES MATCHS en FORMAT 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1
11/12 ans (nés en 2015 et 2016)	Un champion unique en 11/12 ans = 1 seul tableau En 4^{ème} et 3^{ème} série	

RÈGLEMENTS SPORTIFS FILLES

17/18 ans (nés en 2009 et 2010) 15/16 ans (nés en 2011 et 2012) 13/14 ans (nés en 2013 et 2014) 11/12 ans (nés en 2015 et 2016)	Une championne unique = 1 seul tableau En 4^{ème}, 3^{ème} série et seconde série
TOUS LES MATCHS en FORMAT 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1	

TOUS LES MATCHS se dérouleront avec le classement de septembre ; les matches se déroulent en format 2 (2 sets classiques et super tie-break au 3^{ème} set) sauf les finales en format 1.

Sportivement vôtre

Marc HINDY, responsable de la commission jeunes.